



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 25
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 8

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 24 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 18 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. JOËL FEUILLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, M. GILLES HOURQUET, MME ELISABETH ATTELAN, M. NICOLAS COSTES.

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M. LAURENT ROUX), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), MME FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à MME MICHELE CHAVE), MME MONIQUE GUEDES (Pouvoir donné à M. DOMINIQUE GIRONNET), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M DAVID ROFE), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN)

Etaient absents excusés :

MME NATHALIE SIMON-LABRIC a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n° 2018/08

Objet : Rapport de la Commission Communale d'Accessibilité 2017

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi n°2005-102 du 11 février 2005, dite « **loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** », notamment son article 46, impose aux communes de plus de 5 000 habitants la mise en place d'une **Commission Communale pour l'Accessibilité** des personnes handicapées, composée de représentants de la commune, d'associations d'usagers et de personnes handicapées.

Ses missions sont notamment d'établir un bilan de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, l'élaboration de propositions de nature à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées et le recensement de l'offre de logements accessibles.

Elle établit un rapport annuel qui doit être présenté en Conseil Municipal et transmis au représentant de l'Etat dans le département, au Président du Conseil Départemental et au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées.

La Commission Communale pour l'Accessibilité de la Ville de L'Union a été créée par délibération du Conseil Municipal du 10 septembre 2014 et constituée par un arrêté du Maire du 08 octobre 2014.

L'objectif de la C.C.A. de notre commune est de mettre en adéquation de manière « **concertée** » l'application des textes avec les besoins réels notamment des personnes en situation de handicap et des personnes vieillissantes, en vue d'une meilleure gestion de la diversité de la population, allant au-delà même de la loi lorsque le « mieux vivre » l'impose.

Dans le cadre de ses missions et, dans la perspective d'une vie plus autonome et plus participative des personnes en situation de handicap, une enquête a été réalisée auprès de ses dernières incluant également des personnes âgées handicapées de la commune, afin d'identifier les besoins auxquels il n'était pas répondu.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le compte-rendu annuel de la Commission Communale d'Accessibilité 2017.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'adopter le compte-rendu annuel de la Commission Communale d'Accessibilité 2017.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PERE

Pour la Maire et par délégation
Le 1^{er} Adjoint
Yvan Navarro



- Transmis le 29 JAN. 2018
- Affiché le 29 JAN. 2018